

Grand Paris : voici les futurs aménagements autour de la gare

Laure Parny avec Fabienne Huger | 29 sept. 2014, 00h00



Voici ce que pourrait devenir l'avenue reliant la gare RER E à la future gare du Grand Paris Express. (**Ville de Villiers.**)

DIFFICILE JUSQU'À PRÉSENT de se projeter sur ce que l'arrivée du Grand Paris Express allait bouleverser dans les communes concernées. À partir d'aujourd'hui, ce sont des éléments concrets que peuvent découvrir les habitants de Champigny, Villiers, Bry et Chennevières grâce au démarrage de l'enquête publique sur le contrat de développement territorial (CDT) des Boucles de la Marne. Comprenez : le document majeur sur lequel vont s'appuyer les communes, l'État, les aménageurs, la Société du Grand Paris pour accompagner la création de la gare du supermétro de logements, bureaux, services et même... d'un palais des congrès. Les premiers travaux pourraient démarrer début 2015, après la signature officielle de ce CDT, prévue en décembre. Mais uniquement si les 135 600 habitants des quatre villes concernées donnent leur feu vert à travers cette enquête publique. **Le quartier de la gare entre bureaux et logements.** Tout autour et même au-dessus de la gare sont prévus des immeubles de bureaux et de logements, dont une partie sera proposée en accession à la propriété. Ce quartier accueillera également trois hôtels de deux et quatre étoiles, un centre des congrès de 2 400 places et une salle de spectacle. « En plus des grandes réunions qui y seront organisées, nous y accueillerons des spectacles pour lesquels les habitants des quatre villes bénéficieront de tarifs préférentiels », vante Jacques-Alain Bénisti, maire UMP de Villiers. Un autre équipement hôtelier est envisagé sur les bords de Marne à hauteur de Champigny.

Côté logements, l'ensemble du projet envisage la construction de 655 logements par an sur les communes de Bry, Champigny et Villiers tandis que Chennevières devra en accueillir entre 180 et 190 par an. **10000 emplois envisagés.** Voici l'objectif fixé par le CDT. Ils devraient être créés au cours des dix prochaines années, par exemple dans la ZAC des Fontaines Giroux et le long de l'A4 à Bry. 450 nouveaux emplois sont générés directement par l'aménagement du Site de Maintenance de Remisage (SMR) de Champigny. Sur cette commune, 75 % des surfaces entre le magasin Bricorama et le Fort de Champigny seront dédiés à l'activité économique. Les quatre villes travaillent pour qu'un maximum de ces emplois bénéficient à leurs

habitants. **Tous les transports du secteur à renforcer.** La gare du Grand Paris proposera l'interconnexion avec la ligne E du RER. Une victoire pour les élus du secteur qui l'ont ardemment défendu. Deux bus en site propre sont programmés : Altival (de Noisy-le-Grand à Sucy en passant par la nouvelle gare) et l'Est-TVM (de Noisy-le-Grand à Créteil). Le RER A lui, devraient voir sa fréquentation baisser de 20 %. **La présence de l'INA confirmée.** Au grand soulagement de la ville de Bry, l'Institut national de l'audiovisuel est bien confirmé sur place dans le CDT. « Ce qui est très important pour nous comme pour les mille salariés qui y travaillent », se réjouit Jean-Pierre Spilbauer, maire DVD de Bry. **La Voie de Desserte Orientale comme colonne vertébrale.** De nombreux aménagements sont prévus autour de la VDO, un territoire qui était à l'origine destiné à un projet autoroutier, aujourd'hui abandonné. Le site rassemble près de 300 ha de terrains disponibles. **Un nouveau franchissement de l'A4 à l'étude.** Comme le réclamait la ville de Bry, l'étude d'un nouveau franchissement de l'autoroute A4 est inscrite dans le CDT. Objectif : faciliter l'accès à la gare pour les habitants de Bry. **Un grand projet autour de Daguerre et du Musée de la Résistance.** Un projet de centre culturel, touristique, économique et de formation autour de la propriété Daguerre est lui aussi l'un des équipements structurants inscrits dans le CDT. Des entreprises innovantes dans le secteur de la numérisation et de l'image sont attendues. Par ailleurs, un lieu d'exposition permanente pour le Musée de la Résistance Nationale pourrait voir le jour sur les bords de Marne.

Vous pouvez donner votre avis sur le CDT jusqu'au 30 octobre, date de fin de l'enquête publique, sur www.val-de-marne.gouv.fr. Aujourd'hui, le commissaire-enquêteur sera en mairie de Bry de 9 heures à midi, en mairie de Villiers de 14 heures à 17 heures.